

[CLOS] Appel à contribution n°3

Pour citer cet article :

- Riurba

"[CLOS] Appel à contribution n°3"

Riurba /Numéro

URL : <http://www.riurba.review/appe-a-contribution-n3/>

DOI :

Date d'impression : 29 novembre 2015

La conception en urbanisme

Appel à contribution pour la *Revue Internationale d'Urbanisme*, année 2015

date limite de prise de contact: 31 décembre 2015

date limite de soumission des articles: 31 mars 2016

On oppose souvent le planning et le design. Le premier ferait appel aux sciences sociales (géographie, économie, sociologie etc.), aux techniques de l'enquête et de la cartographie. Ses grandes démarches se caractériseraient par l'étude (maintenant doublée par la concertation) et la production de documents de planification, stratégiques ou règlementant le droit des sols. Le domaine du second serait le projet, basé sur l'élaboration de propositions, la représentation et la recherche des contraintes et solutions de la faisabilité. D'un côté les urbanistes, de l'autre les architectes, les paysagistes et les ingénieurs.

Or, on peut mettre en doute de telles divisions. Un bon projet nécessite un travail d'études et une réflexion stratégique pour éclairer les décisions. Le travail de planification ou d'élaboration de stratégies comprend une part importante de proposition et d'invention. Et des métiers tels que celui de programmiste peuvent se situer aussi bien d'un côté que de l'autre. Mais si le domaine de la planification fait l'objet de nombreux travaux, celui de la conception urbaine reste, en France en particulier, largement sous-exploré.

En choisissant le thème de la conception en urbanisme nous voulons privilégier l'analyse des processus et des pratiques de conception en évitant des catégories d'analyse qui, comme planning et, plus encore, design définissent surtout des univers professionnels.

Il faut cependant revenir d'abord sur la notion même de conception. Celle-ci fait l'objet d'une utilisation spécifiquement française –et pas nécessairement francophone- dont l'histoire mérite qu'on la retrace : comment la figure du concepteur a-t-elle émergé dans l'urbanisme, au XVIII^e siècle, dans les débuts du XX^e siècle, au moment de la reconstruction, avec la loi sur la maîtrise d'ouvrage publique et plus récemment avec le projet urbain et après une période de triomphe des planificateurs et aménageurs ? Les sciences de la conception (design research) se sont développées hors de France et hors du domaine de l'urbanisme. Leur destin et le renouveau d'intérêt qu'elles ont suscité, y compris en France du côté des

sciences de gestion, mais avec un impact assez limité sur l'urbanisme, mérite d'être interrogé. Aujourd'hui que recouvre empiriquement la notion de conception et de concepteur dans différents pays ? Qu'est-ce que concevoir et qui conçoit ? Dans cette ligne il faut interroger l'expérience de celui qui se considère comme concepteur. Quel est son quotidien ? Comment le perçoit-il ? Quelle est son activité et quelles sont ses manières de faire habituelles ? Des compte rendus de recherche sur ce sujet, ou encore des articles de témoignages, par exemple écrits en collaboration entre une personne appartenant au monde de la recherche et une autre à celui de la conception seraient bienvenus. On ne s'en tient évidemment pas aux seuls architectes ou architectes-urbanistes : les paysagistes, designers (tels qu'on les entend en France), concepteurs d'ambiances, etc. nous intéressent tout autant.

Cette liste de professions montre l'élargissement des expertises liées à la conception urbaine. Leurs contenus et leurs articulations doivent être explorés. A priori on souhaite plus examiner les expertises que les professions dans leur dimension économique ou institutionnelle, mais on pourra accepter des articles sur ces thématiques s'ils contribuent à éclairer la question de la conception, notamment en mettant en évidence des différences entre pays. Les expertises établies se transforment (celles des architectes par exemple), d'autres émergent (par exemple celle des designers). Parfois elles s'articulent, souvent elles se concurrencent. Ces expertises reposent –au moins partiellement – sur de nouveaux savoirs et ceux-ci se développent à travers des grandes thématiques et des débats et controverses. C'est le cas autour des ambiances en France et du place-making sur le plan international. Nous souhaitons pouvoir rendre compte de ces mouvements.

Enfin, la conception pourra également être interrogée en tant qu'activité et processus en s'intéressant aux mécanismes de conception, aux relations entre conception et connaissances, à la coordination et au pilotage de la conception collective... ou à des questions telles que l'impact de l'évolution des outils techniques (maquettes 3D, BIM etc.), la relation entre conception d'évènements et conception urbaine, le choix et la mobilisation des références au cours du processus de conception, ou encore la prise en compte de l'usage dans la conception urbaine.

La perspective est donc très large : ce numéro de la RIU balisera l'un de nos champs de préoccupation qui se déclinera, en fonction des pistes ouvertes, en plusieurs numéros ultérieurs.

Les auteur-e-s potentiel-le-s sont invité-e-s à se faire connaître au plus vite et avant le 31 Décembre. La rédaction pourra suggérer des rapprochements ou des inflexions. Les articles définitifs seront à fournir pour le 15 mars. Ils seront soumis à une évaluation « en double aveugle ».

Les auteurs peuvent soumettre leurs articles, dans le format précisé à la page « **recommandations aux auteurs** » en les adressant au comité éditorial à l'adresse suivante : secretariat@riurba.net

Pour toute précision, les responsables du Numéro sont : Nadia Arab (nadia.arab@univ-paris-est.fr) et Alain Bourdin (bourdin@msh-paris.fr), avec la collaboration de Clément Orillard.